

En souscrivant au panier fraîcheur de la Ferme

- Vous consommez des légumes de saison en direct du producteur
- Vous avez une garantie de fraîcheur avec des légumes récoltés dans la semaine (sauf pour les légumes de conservation)
- Vous avez la garantie de la qualité : des produits cultivés avec des engrais BIO et du fumier de notre ferme
- Vous avez un panier varié : au minimum 5 légumes ou fruits de saison différents
- Vous préservez notre planète en évitant les transports et emballages inutiles
- Vous faites vivre l'agriculture de votre région et la mission sociale de l'ESAT

**Chaque semaine,
votre panier fruits et légumes**

2 personnes : 9,50 €

4 personnes 17.75 €

(Contrat d'abonnement minimum de 5 mois

Nombre d'abonnements limité au stock disponible)

Pour plus d'infos contactez-nous au 03 27 60 83 89 ou par mail à
contact@fermedupontdesains.com

Renvoyer votre demande d'abonnement remplie ainsi que votre règlement à :

ESAT Ferme du Pont de Sains

Féron -BP 50080

59613 Fourmies Cedex





La *ferme*
du *pont* de *sains*
www.fermedupontdesains.com

Contrat d'abonnement PANIER FRAÎCHEUR 2017

Date limite d'inscription 31 mai 2017

■ Informations client

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

■ Formule choisie

2 personnes, 9,50 € par panier, soit 38 € à chaque versement (toutes les 4 semaines)

4 personnes, 17,75 € par panier, soit 71 € à chaque versement (toutes les 4 semaines)

Je veux être livré, soit 20 € pour 4 semaines (5€ par livraison)
(Possibilité de livraison dans un rayon de 10 kms autour de Féron)

Je retire mon panier le vendredi ou le samedi à la Serre, de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h00,
en cas d'oubli le panier peut-être retiré le lundi, mais l'ESAT Ferme du Pont de Sains ne pourra vous garantir
l'extra fraîcheur des produits.

■ Engagement

Période d'engagement de juin à novembre 2017

1er enlèvement du panier le 23 juin, dernier enlèvement le 4 novembre, soit 20 paniers.

■ Paiement / Caution

Paiement possible par chèque à l'ordre de Esat Ferme du Pont de Sains

Paiement toutes les 4 semaines, à l'enlèvement ou à la livraison, à partir du premier panier.

Possibilité de suspendre les livraisons au maximum 3 semaines de votre choix à préciser lors de la signature du contrat :

- 1^{ère} semaine : du _____ au _____

- 2^{ème} semaine : du _____ au _____

- 3^{ème} semaine : du _____ au _____

Une caution de 50 € vous sera demandée à la signature du contrat, pour les paniers consignés.
Elle ne sera pas encaissée et vous sera rendue à la dernière livraison.

En cas de rupture du contrat, la caution sera encaissée par la Ferme du Pont de Sains et les consignes devront être restituées. En cas de conditions climatiques exceptionnelles, ce contrat peut-être modifié suivant les récoltes.

Signature du client :

Contrat établi en double exemplaires àle.....

Renvoyez votre demande d'abonnement ainsi que votre règlement

à l'ESAT Ferme du Pont de Sains Féron - BP 50080

59613 Fourmies Cedex